

243

juillet-août 2014
mensuel

espace-vie

La revue de la Maison de l'urbanisme / Centre culturel du Brabant wallon



L'avenir de nos communes (4/8) **Grez-Doiceau se cherche une ligne de conduite**

DÉTENTE

25 questions pour
tester vos connaissances

URBANISME

Un terrain à bâtir sur cinq
n'est pas bâti directement

CULTURE BW

Up !Design,
une expo itinérante

Les couloirs verts, pas toujours au point



édito

Des défis à relever

Avec l'entrée en vigueur au 1er janvier 2015 du CoDT, les défis à relever par les communes sont de taille. Que ce soit en matière de mobilité, de densification, de pression immobilière, les pouvoirs locaux vont devoir se positionner pour assurer un développement territorial cohérent et efficace. Grez-Doiceau n'échappera pas à la règle. Le dossier de ce mois en dit long sur les challenges auxquels la commune va devoir faire face. Son Plan communal de développement rural et son schéma de structure sont deux outils qui lui seront bien utiles. Mais, comme le signale Christian Radelet dans son billet (page 5), « sans règlement communal d'urbanisme, sans les conseils du Fonctionnaire délégué, la Bourgmestre locale risque de se sentir très seule. » Enfin, Espace-vie vous offre deux pages « spécial été » : un test pour mesurer vos connaissances en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire vous attend en pages 8 et 9. Les experts ne sont peut-être pas ceux qu'on croit !

Bonne lecture, bel été et bon amusement !

> Catherine Vandebosch

sommaire

- 03 En deux mots
- 04 Dossier
Grez-Doiceau se cherche une ligne de conduite
- 07 Interview de Guillaume Van der Vaeren
« Nature et immobilier sont compatibles »
- 08 Détente
Êtes-vous vraiment incolable en urbanisme ?
- 10 Architecture
AGC Glass se dote d'un bâtiment de référence
- 11 Aménagement du territoire
Des terrains à bâtir achetés pour ne pas bâtir
- 12 S'approprier le design
en mode développement durable
- 14 Musique d'Aurélie Dorzée,
sur paroles de Guy Theuissen
- 15 Épinglé pour vous...
L'agenda du mois
- 16 Visite guidée
Le Luxembourg : un développement territorial tout
en contrastes

Espace-vie est la revue mensuelle de la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon - CCBW. Elle a pour objet de vous informer sur des sujets ayant trait à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à la définition du cadre de vie. Le CCBW y ajoute quatre pages dédiées à l'actualité culturelle du Brabant wallon.

Éditeur responsable : Édith Grandjean - Coordination : Catherine Vandebosch, Xavier Attout, Marie-Pierre Uenten (culture BW) - Rédaction : X. Attout, C. Dunski, M-P. Uenten, C. Vandebosch - Équipe de la Maison de l'urbanisme : C. Vandebosch, A. Chevalier, X. Attout, A. Leux - Président de Maison de l'Urbanisme : Mathieu Michel

Maquette : www.doublepage.be - Mise en page : Béatrice Fellemans - Imprimeur : jcbgam - Tirage : 7.700 exemplaires

Adresse : 3, rue Belotte, 1490 Court-Saint-Étienne - Contact : 010 62 10 30 ou m.urbanisme@ccbwb.be - Site internet : www.ccbwb.be - www.maisonsdelurbanisme.be

Espace-vie est publié avec le soutien de la Wallonie et de la Province du Brabant wallon. Imprimé sur du papier recyclé. Publication gratuite (dix numéros par an) pour les habitants du Brabant wallon, 10 €/an hors Brabant wallon (877-7092102-57). Ne peut être vendu. Toute reproduction partielle ou totale nécessite une autorisation préalable de l'éditeur responsable. Dessin : Marco Paulo. Photo de couverture : Xavier Attout.


Centre culturel
du Brabant wallon
Maison de l'urbanisme



« La conscience environnementale des gens est inversement proportionnelle à la qualité de leur environnement. »

Vincent Bulteau, éco-conseiller à Beauvechain

Rénovation de la ferme de Mont-Saint-Jean

La ferme de Mont-Saint-Jean, située le long de la chaussée de Charleroi, a été rachetée par la famille Martin (Château du Lac de Genval). Il s'agit d'un bâtiment phare de la bataille de Waterloo. Il avait servi d'hôpital pour les soldats anglais en 1815. Le projet est de restaurer ce bâtiment classé de 3 000 m² et d'y installer un espace culturel, un musée, des salles de séminaires, de l'horeca et un centre de visiteurs. Une micro-brasserie est également évoquée.



La Fondation pour les paysages en stand-by

En 2011, quelques Lasnois avaient décidé de lancer une fondation pour la conservation des paysages. L'idée : racheter les terrains sujets à un projet immobilier et qui sont situés dans un environnement paysager de qualité. Le financement proviendrait de dons ou de legs. Ce qui permettrait de racheter un terrain à bâtir ou de procéder à des échanges de terrains. Depuis lors, rien n'a toutefois bougé. Le projet est toujours au point mort. Les instigateurs cherchent toujours des financements du côté des grandes familles de la région. Notamment du côté des Janssen (Solvay), à travers leur bras immobilier Imbra.

20

Le nombre de logements moyens créés à Waterloo sur le site de l'ancienne gendarmerie, situé chaussée de Bruxelles. Un dossier qui permet à la commune de quitter la dernière place du Brabant wallon en matière de logement public.

Repoussera-t-on l'entrée en vigueur du CoDT ?

L'Union des villes et communes de Wallonie souhaite reporter de six mois l'entrée en vigueur du Code du développement territorial (futur ex Cwatupe). Elle argue que le temps nécessaire à la formation des fonctionnaires sera trop court et que les arrêtés réglementaires n'ont toujours pas été approuvés. Une demande de report sera introduite auprès du nouveau Gouvernement wallon dès que celui-ci sera formé.

15 millions pour dynamiser le Domaine d'Hélécine

La Régie foncière provinciale vient d'acquérir 12 ha jouxtant les 26 hectares du domaine provincial d'Hélécine. Un centre équestre est évoqué à cet endroit. Le domaine va également subir de profondes mutations. Une quinzaine de millions seront consacrés dans les prochaines années à l'aménagement de différentes structures (hôtelières, sportives, économiques). Un rapport urbanistique et environnemental est en cours.



> Le Fonctionnaire délégué a finalement craqué devant les enjeux financiers. Il a accordé début juin le permis relatif à l'aménagement de l'ancien bâtiment Toyota à Braine-l'Alleud en vue d'y installer l'administration communale. Cette dernière sera accessible fin 2015.

> Une erreur s'est glissée dans l'article « Un hall sportif posé sur les voies du RER », dans notre dernier numéro. La ligne de chemin de fer qui passe sous les terrains de sport est la ligne Bruxelles-Namur (161).

> La Fondation rurale de Wallonie vient de déménager de Perwez à Louvain-la-Neuve. Ses bureaux sont désormais situés 40, rue de Clairvaux.

Grez-Doiceau se cherche une ligne de conduite

Une forte pression immobilière pèse sur ce petit coin paisible des Ardennes brabançonnaises. Les promoteurs font la file. Reste à cadrer les envies. Et à encadrer la mobilité et les inondations, deux problématiques majeures pour la commune. Les pistes de solution ne sont toutefois pas légion.

La ruralité est-elle en péril à Grez-Doiceau ? Même si certains observateurs remarquent un alignement des projets urbanistiques d'envergure dans les starting-blocks communaux, il y a encore de la marge avant de basculer dans l'urbanisation à tout crin. Avec 80 % de son territoire en surfaces agricoles et en zone boisée, cette commune des Ardennes brabançonnaises fait office de terre privilégiée. Elle n'en reste pas moins soumise à une importante pression immobilière. Le baromètre des notaires la classait en février dernier à la troisième place en termes de prix. Les acheteurs et promoteurs apprécient particulièrement le caractère verdoyant, tout en restant à une distance appréciable de Bruxelles. Une attractivité qui se concrétise par une hausse de la population de 5 % ces dix dernières années et par une hausse des demandes de permis.

Vers une mixité sociale

Un schéma de structure, adopté en 2007, balise le développement du territoire. Des plans communaux d'aménagement sont régulièrement lancés (Gottechain, Biez, Gastuche, etc.), histoire d'encadrer ce développement. Des outils qui sont suivis de près par le Collège communal.

Il lui faudra être attentif, vu le nombre de dossiers sur la table. À Gastuche, un nouveau quartier comprenant 220 logements est prévu par la Régie foncière provinciale. Thomas & Piron est à la manoeuvre. Une dizaine de logements publics sont prévus. La mobilité fait débat.

À Biez, sur la butte de ce petit hameau, un ensemble de quatorze villas et une résidence service d'une cinquantaine de lits sont prévus. Un PCA va être lancé d'ici peu pour baliser le développement d'un

dossier qui a déjà fait couler beaucoup d'encre. Dans le centre, à l'entrée de la commune, trente-sept maisons vont être construites au lieu-dit du Centry, à l'arrière d'imposants nouveaux immeubles à appartements. « Notre objectif est d'assurer une mixité sociale et une mixité d'habitat, explique la bourgmestre Sybille de Coster-Bauchau. Une quarantaine de logements publics sont notamment prévus lors de cette législature. Nous ne voulons pas ghettoïser notre commune. »

Ne pas densifier les centres

Par rapport au futur Code du développement territorial, la densification des centres des douze villages qui composent l'entité n'est pas à l'ordre du jour. La bourgmestre, qui a vilipendé le nouveau CoDT au Parlement wallon, estime que cette densification n'est pas adaptée aux zones rurales. « Le code n'est pas adapté pour répondre aux contraintes des zones rurales. La vraie densification est celle qui comble les petites poches dans les centres. Pas celle qui est imposée. »

La commune ne dispose pas de règlement communal d'urbanisme. Le Collège travaille au feeling. Il affirme privilégier l'intégration du bâti à l'environnement. L'architecture contemporaine est tolérée. Deux villages disposent d'un règlement général sur les bâtisses en site rural, de quoi baliser l'urbanisation.

Pour le reste, la mobilité est l'une des deux grandes problématiques, avec celle des inondations. Un nouveau plan de mobilité pour le centre de Grez-Doiceau va être lancé, histoire de fluidifier la circulation dans les artères principales, pratiquement à l'arrêt aux heures de pointe. « Des experts doivent me donner les pistes à suivre sur la

manière de fluidifier le trafic. » Le Collège a donné son feu vert au contournement nord de Wavre. Le changement de majorité opéré en 2012 a permis ce retournement de situation. « Nous ne pouvons bloquer l'emploi. De nombreux Gréziens travaillent au zoning de Wavre. Il est important d'en faciliter l'accès. » La commune souhaite toutefois qu'une nouvelle voirie permette la création d'une liaison entre le contournement et la N25. Dans le cas contraire, toute la circulation paralyserait Gastuche et ce contournement aurait peu d'intérêt.

Réussir le contournement

L'idée de créer une voirie de contournement du centre de Grez-Doiceau est par contre écartée. Elle devrait être tracée au milieu des champs. « Je ne suis pas convaincue de sa pertinence. Privilégions le développement des transports en commun. Des parkings plus conviviaux doivent être aménagés auprès de nos trois gares : Archennes, Pérot et Gastuche. Des box pour vélos doivent aussi y être installés. Davantage de pistes cyclables également. J'attends beaucoup de l'arrivée du RER à Ottignies. Je pense que cela peut être une formidable opportunité pour Grez-Doiceau. »

Les inondations sont une autre problématique majeure. L'entité a été fortement touchée à quatre reprises depuis 2002. Des études sont en cours pour analyser la faisabilité d'aménager des zones d'immersion et d'extension de crue et mettre en place un plan de lutte contre les inondations dans la vallée du Train et du Piétrebaix. « Fini également d'octroyer des permis dans des zones inondables. »

> **Xavier Attout**

À suivre : **Chaumont-Gistoux**

« Rattraper les erreurs du passé »

Quand on examine le plan de secteur de 1979, on ne peut que s'étonner des choix du législateur. Avait-il vraiment mesuré les conséquences de ces choix à long terme pour Grez-Doiceau ? Ce qui est sûr, c'est que 40 ans plus tard, à l'heure du recentrage et de la densification, c'est à la commune qu'il appartient de corriger le tir et d'adapter l'outil.

Curieusement, la zone d'habitat du centre de Grez n'est pas plus étendue que celle du village de Biez, dont il aurait fallu mieux préserver le paysage et le relief pentu, ou celle de Néthen qui est complètement excentrée.

La zone de parc résidentiel du Bercuit couvre elle aussi une superficie supérieure à celle de Grez. Le hameau de Morsaint, qui comporte quand même une trentaine de constructions, a été bizarrement inscrit entièrement en zone agricole. Les ZACC elles-mêmes semblent avoir été localisées sans réflexion prospective. Bossut, Gastuche et Pécrot ont été servies en premier. Grez n'a hérité que d'une petite zone de 2 hectares, insuffisante pour subvenir aux besoins d'une nouvelle population.

De ces constats sont parties les réflexions qui ont conduit au schéma de structure et à la mise en œuvre de plusieurs Plans communaux d'aménagement destinés à repreciser l'usage du territoire. Un PCA pour protéger la butte de Biez de l'appétit des promoteurs. Un PCA du Centry pour valoriser au mieux un des derniers grands terrains à bâtir situé près du centre. Un PCA pour préserver le caractère rural de Gottechain. Un PCAR pour déclasser et transférer les 10 ha de zone bleue du Bouly au profit du centre de Grez. Une démarche de précurseurs qui s'enlise malheureusement dans la lourdeur des procédures.

Une maïeur bien seule

Mais le schéma de structure n'a pas réponse à tout et ne constitue vis-à-vis des problèmes quotidiens vécus par la commune qu'un catalogue de vœux pieux. Et l'inquiétude est grande quand on sait qu'au premier janvier prochain, la seule existence d'un schéma de structure permettra aux communes d'accéder à la décentralisation. Sans RCU, sans les conseils du Fonctionnaire délégué, la Bourgmestre locale risque

de se sentir très seule. La matière l'intéresse et elle s'y implique volontiers. Encore faut-il que le Parlement lui en laisse le temps.

Le défi de la mobilité

Grez-Doiceau n'est pas opposée à une certaine densification. La proximité de Wavre et l'achèvement de la RN25 rendent cette commune de plus en plus attractive. Et Gastuche est en première ligne, tant pour la fonction économique que résidentielle. Quelle incidence le contournement nord de Wavre aura-t-il sur ce développement ? Il est trop tôt pour le dire mais les Gréziens sont légitimement inquiets. Il ne faudrait pas que le trafic de transit qui traverse la place Ernest Dubois augmente encore. Cette jolie place, classée, mérite mieux que cela.

Il reste de nombreux défis à relever et celui de la mobilité n'est pas le moindre, malgré la présence de trois haltes SNCB sur le territoire, qui n'apporteront jamais qu'une réponse partielle au problème. Et il reste aussi ces projets qui ont du mal à sortir des cartons : les logements publics, l'égouttage du Val d'Or, la zone d'immersion temporaire...

> **Christian Radelet, Fonctionnaire délégué**



La densification du centre de Grez-Doiceau, suggérée par le CoDT, ne rentre pas dans les plans du collège communal.. @ X. A.

Une commune recherchée qui se cherche



Grez-Doiceau résulte de la fusion de plusieurs entités très contrastées géographiquement en raison de la vallée de la Dyle, du relief vallonné des affluents de la Dyle et des premières grandes étendues agricoles de la Hesbaye. Cette commune légèrement excentrée dans la province est sous influence de Wavre et du Brabant flamand en raison de la route Wavre-Leuven qui la traverse et de la présence depuis le milieu du 19^e siècle de la ligne ferroviaire. La modernisation de la nationale 25 en une route au statut hybride a accentué ces dernières années la pression immobilière. Le contournement nord de Wavre pourrait sans doute amplifier encore les mutations, d'autant que 30 % des surfaces situées en zones urbanisables (zones d'habitat et d'habitat à caractère rural) sont encore disponibles.

L'équilibre entre ruralité et urbanisation

Des reconversions de petites industries sont intervenues alors que dans le même temps d'autres se sont consolidées mais, comme ailleurs dans le Brabant wallon, la pression résidentielle et commerciale se manifeste progressivement selon des rythmes et formes très variables. Pour gérer cette diversité et ces contrastes, la commune s'est dotée de plusieurs plans communaux d'aménagement, d'un schéma de structure, d'un plan de mobilité intercommunal, d'un plan communal de développement de la nature et, plus récemment, d'un programme communal de développement rural. L'entité se transforme et les autorités cherchent à définir une ligne de conduite.

Notamment dans le centre de Grez qui s'étire de plus en plus le long de la chaus-

sée de Jodoigne, perdant quelque peu de sa cohérence et de son unité. Le schéma de structure confirme l'intérêt du centre et prévoit sa densification en vue de le consolider en centre urbain de la commune. Cependant, les opérations ne sont pas simples à mener car, comment trouver le juste ton de l'évolution de la ruralité entre des ensembles d'appartements massifs et la volonté de création d'une maison rurale dans le cadre de la rénovation d'une ancienne ferme dans le centre de l'entité ?

Dynamiser la vallée de la Dyle

Dans la vallée de la Dyle, l'étalement urbain s'est opéré le long de la chaussée de Wavre, avec les développements commerciaux dans le prolongement de la reconversion des papeteries de Gastuche, les extensions des zones industrielles et surtout des lotissements d'habitation. La pression foncière résidentielle, commerciale voire même industrielle est plus présente en amont à Gastuche où l'urbanisation est particulièrement chaotique alors que plusieurs zones sont encore d'intérêt naturel. Le schéma de structure confère à cette partie un statut d'aire urbaine. Il conviendra cependant de réfléchir adéquatement à son accessibilité via l'axe de la vallée, à sa densification, à la forme urbaine souhaitée, aux espaces publics et aux cheminements doux pour éviter la production de lotissements denses, ou à la multiplication désarticulée d'immeubles à appartements dans les dents creuses. Une réflexion d'ensemble sur la vallée apparaît indispensable. Cette réflexion doit s'étendre depuis Wavre en passant par Gastuche puis, vers l'aval, à partir d'Archennes, Pécro, Florival et Nethen.

Le tracé de la route nationale, plus à l'écart de la vallée de la Dyle et du chemin de fer entre Bossut et Gottechain puis Hamme-Mille, a sans doute évité jusqu'à présent une urbanisation trop marquée. Le plan de secteur a d'ailleurs consacré de vastes étendues à l'agriculture et aux bois en précisant l'intérêt paysager des sites vallonnés. La question d'une urbanisation mesurée et adéquate de la campagne fut déjà abordée dans le cadre du plan communal de la Butte de Biez. Il faut sans doute élargir cette problématique à l'ensemble de l'entité de Biez et des autres hameaux confrontés à la pression de l'urbanisation.

Des villages isolés

Tous ces villages-rues ou groupés étaient composés initialement d'immeubles mitoyens. Ils ont, depuis les années septante, été étoffés par de multiples lotissements résidentiels mais de taille moyenne. Le caractère isolé de ces entités pourrait, à terme, poser des problèmes en termes de mobilité pour les résidents âgés voire même pour les jeunes familles ne pouvant disposer que d'un seul véhicule. Mais, en dehors de ces étendues bâties, l'avenir des terres agricoles et des relations avec le monde agricole ne doit pas être ignoré car en cette matière également l'avenir est contrasté. On relève d'une part des fermes modernes cherchant par exemple leur voie entre la production de surfaces engazonnées ou de produits bio et, d'autre part, des fermes à l'avenir plus incertain. En somme, une commune complexe qui évolue lentement et se cherche progressivement mais sûrement.

> Yves Hanin, directeur du CREAT

Le bureau JNC réconcilie l'homme et la nature dans ses projets

« Nature et immobilier sont compatibles »



Guillaume Van der Vaeren est administrateur-délégué du bureau JNC International, un bureau d'études basé à Nivelles et à Bruxelles.

Les uns évoquent une question de marketing. Les autres, une réelle évolution des mentalités. Les promoteurs immobiliers ne peuvent aujourd'hui plus se passer de la dimension environnementale. De quoi réaliser des projets plus en phase avec les enjeux actuels.

Une précision tout d'abord : qu'est-ce que le bureau JNC International ?

JNC est l'acronyme de *Joining Nature and Cities*. Le bureau d'études a été fondé en 1968 par le paysagiste et urbaniste Jean-Noël Capart. Notre groupe rassemble aujourd'hui près de 40 collaborateurs, avec des implantations à Bruxelles, Nivelles et Lyon. Nous travaillons sur l'architecture du paysage, l'aménagement du territoire et l'urban design. Nous réalisons des études de développement de ville, des schémas de structure, l'aménagement de places, la restauration de parcs urbains, la réalisation de promenade verte, etc. Et tout cela avec une constante : réconcilier l'homme et la nature dans chacun de nos projets.

On a l'impression que la nature fait une remontée en force dans les projets immobiliers, qu'elle est de plus en plus prise en compte. Est-ce un réel souci environnemental ou un enjeu marketing ?

Il est évident que les mentalités sur la question ont évolué. Les jeunes promoteurs, nés après la crise immobilière de 1973, réfléchissent différemment que leurs prédécesseurs. Ils ont un véritable souci de laisser une trace à leurs enfants, une sensibilité de réaliser de beaux projets, au-delà de la rentabilité.

Est-il possible de concilier nature et immobilier dans un projet ?

C'est une évidence pour moi. Dans le développement durable, il y a trois piliers : l'économique, l'environnemental et le social. Les deux derniers ont pris une place prépondérante ces dernières années.

Vu ces évolutions, est-il plus facile pour vous de travailler aujourd'hui qu'hier ?

Il est vrai que nos idées sont plus facilement acceptées. Le bureau a aussi évolué. Lors de sa constitution en 1968, nous étions principalement actifs dans le domaine des paysages. Nous nous sommes adaptés au fil du temps. Nous sommes passés d'une approche d'embellissement de l'environnement à une approche beaucoup plus rigoureuse. Les normes ont également évolué. Tout est calculé désormais : les normes environnementales, énergétiques, etc.

« Les approches sont désormais beaucoup plus rigoureuses qu'avant »

Qu'est-ce qui vous guide dans un projet ?

Dans un projet, les grandes questions sont souvent similaires. Il s'agit de voir comment nous pouvons améliorer la biodiversité, la gestion des eaux de pluie, le choix des matériaux ou encore les modes de déplacement. Notre approche consiste à penser l'environnement (qu'il soit bâti ou naturel) par la restructuration des espaces publics et des infrastructures qui le composent afin d'en améliorer la qualité des modes de vie domestiques, professionnels ou de loisirs.

À quel stade du projet intervenez-vous ?

Il y a deux types de promoteurs : ceux qui font appel à nous en dernière minute pour obtenir par exemple la certification BREEAM, c'est-à-dire le standard de référence en termes de construction durable. Il s'agit davantage d'une demande du service marketing... Et les autres qui font appel à nous en amont et avec qui un véritable dialogue peut s'installer. On peut alors avoir un véritable impact social et environnemental.

Quel est votre territoire d'action ?

Historiquement, JNC a toujours beaucoup travaillé à l'international. Nous avons actuellement d'importants projets au Maroc ou en Lybie. Des projets de réaménagement de 8 000 hectares parfois. La Belgique reste toutefois notre terrain d'action principal. Nous travaillons beaucoup en Wallonie, qui a un potentiel énorme par rapport à Bruxelles. On peut encore y influencer le cours des choses en réalisant des aménagements intéressants.

Vous avez récemment travaillé en Brabant wallon...

Oui, nous nous sommes occupés du schéma directeur des Forges de Clabecq. Un formidable projet de revitalisation urbaine. Nous étions aussi à la manœuvre pour le projet Bella Vita à Waterloo où nous avons réalisé le Master Plan. Nous nous occupons encore du suivi des chantiers puisque nous sommes en charge de tous les espaces extérieurs. C'est un magnifique projet.

> Propos recueillis par Xavier Attout

Êtes-vous vraiment incollable en urbanisme ?

L'été est là. L'occasion de jouer et de s'amuser un peu. La Maison de l'urbanisme vous propose de tester vos connaissances en matière d'urbanisme et de mettre à l'épreuve vos talents d'observation. Histoire de voir si l'aménagement du territoire, ça vous regarde. À vos crayons.

1. Le Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du patrimoine et de l'énergie (Cwatupe) va être remplacé le 1er janvier 2015 par...

- a) le Code wallon de l'espace régional
- b) le Code du bon aménagement du territoire
- c) le Code Philippe Henry
- d) le Code du développement territorial

2. Quelle commune du Brabant wallon a la plus grande superficie ?

- a) Nivelles
- b) Wavre
- c) Genappe
- d) Jodoigne

3. Dans quelle commune du Brabant wallon sera aménagé le premier quartier durable de Wallonie ?

- a) Court-Saint-Étienne
- b) Genappe
- c) Tubize
- d) Genval

4. Quel avocat, spécialisé en aménagement du territoire, a couché sur papier les options du CoDT ?

- a) Bernard Pâques
- b) Francis Haumont
- c) Michel Delnoy
- d) Dominique Lagasse

5. Quel est le meilleur ennemi du Fonctionnaire délégué Christian Radelet ?

- a) André Antoine
- b) Vincent Scourneau

- c) Jean-Luc Roland
- d) Philippe Henry

6. Dans le Cwatupe, une zone dite blanche est une zone qui est considérée comme vierge de toute affectation. Avec trois exceptions. Laquelle de ces propositions n'en fait pas partie ?

- a) les casernes de pompiers
- b) les lignes de chemin de fer
- c) les champs d'aviation
- d) les supermarchés

7. Quelle commune ne dispose pas de commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM) ?

- a) Wavre
- b) Ottignies-Louvain-la-Neuve
- c) Chastre
- d) Rebecq

8. Quelle commune disposait en 2013 du plus grand nombre de logements publics ?

- a) Nivelles
- b) Tubize
- c) Ottignies-Louvain-la-Neuve
- d) Lasne

9. Si le projet d'étendre la zone de protection du Champ de bataille de Waterloo se concrétise, la procédure pour obtenir un permis sera étendue à :

- a) 30 jours
- b) 60 jours
- c) 115 jours
- d) 141 jours

10. Quel promoteur immobilier a remporté le marché relatif à l'aménagement d'un éco-quartier sur le site de l'ancienne sucrerie de Genappe ?

- a) Thomas & Piron
- b) Equilis
- c) Immobil
- d) Matexi

11. Sur les 110 000 hectares que compte le Brabant wallon, quelle proportion est consacrée à l'agriculture ?

- a) 46 %
- b) 56 %
- c) 66 %
- d) 76 %

12. Selon le SDER, combien de nouveaux logements devront être construits en Wallonie d'ici 2040 ?

- a) 150 000
- b) 325 000
- c) 500 000
- d) 715 000

13. Qui n'a jamais été ministre de l'Aménagement du territoire ?

- a) Michel Forêt
- b) André Antoine
- c) Jean-Marc Nollet
- d) Philippe Henry

14. Dans le futur CoDT, qui définit les « périmètres U » ?

- a) le Gouvernement wallon et les communes
- b) les communes

- c) le Gouvernement wallon
- d) la Province

15. Dans le futur CoDT, quel outil ne passera pas à la trappe ?

- a) le plan communal d'aménagement
- b) le règlement communal d'urbanisme
- c) le décret d'autorisation régional
- d) le schéma de développement régional

16. Quel acte n'est pas soumis à permis d'urbanisme ?

- a) placer une ou plusieurs enseignes de publicité
- b) placer un chapiteau pour un festival de musique
- c) démolir une construction
- d) cultiver des sapins de Noël

17. Quel bureau d'architecture réhabilitera en résidentiel (140 logements) le chancre qu'est devenu l'ancien Athénée Folon, à Wavre ?

- a) Pierre Blondel Architectes
- b) Samyn & Partners
- c) Bureau d'architecture DDV
- d) Atelier d'architecture Mathen

18. En Brabant wallon, un premier Community Land Trust sera aménagé à Louvain-la-Neuve. De quoi s'agit-il :

- a) un modèle d'habitat qui permet aux personnes aisées de se rassembler dans un quartier fermé et surveillé

- b) un modèle d'accès à la propriété qui sépare la propriété du sol de la propriété du bâtiment

- c) un modèle d'habitat qui favorise, régit et institutionnalise la vie en communauté

- d) un modèle d'accès à la propriété qui permet l'achat de terrains à des prix en dessous du marché

19. Outre la Province, quelles communes proposent des primes (max 200 euros) à l'achat d'un vélo électrique ?

- a) Lasne, La Hulpe, Ottignies-Louvain-la-Neuve et Nivelles
- b) Lasne, Rixensart, Nivelles et Wavre
- c) Rixensart, Waterloo, Nivelles et Lasne
- d) Ottignies-Louvain-la-Neuve, Waterloo, La Hulpe et Wavre

20. En Brabant wallon, quelle est la croissance annuelle attendue de la population jusqu'en 2018 ?

- a) 2 000 habitants
- b) 3 000 habitants
- c) 4 000 habitants
- d) 5 000 habitants

21. Les haies indigènes sont encouragées en Wallonie. Quelle haie exotique est dès lors à éviter ?

- a) Aubépine
- b) Cornouiller
- c) Laurier cerise
- d) Hêtre

22. Selon l'Association du management centre-ville, quel est le centre ville qui possède la moins bonne dynamique commerciale en Brabant wallon ?

- a) Louvain-la-Neuve
- b) Waterloo
- c) Nivelles
- d) Braine-l'Alleud

23. Pour répondre au boom démographique, combien de logements devront être construits en Brabant wallon d'ici 2020 ?

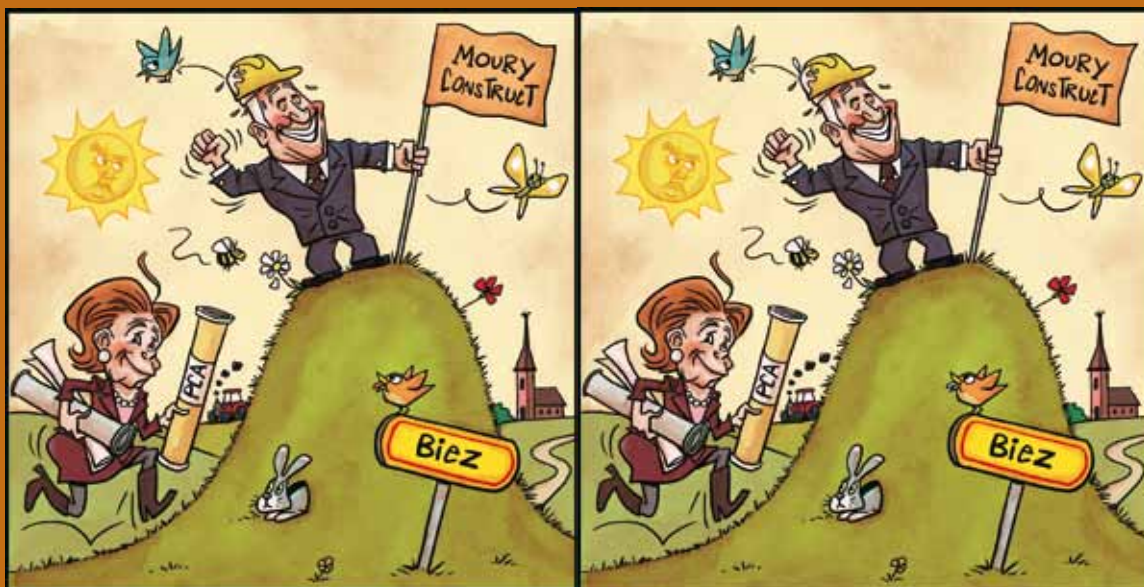
- a) 6 000
- b) 10 000
- c) 14 000
- d) 18 000

24. Quel village du Brabant wallon possède le label du « Plus beau village de Wallonie » :

- a) Couture-Saint-Germain
- b) Mélin
- c) Bossut-Gottechain
- d) Jandrenouille

25. Quel est le plus grand propriétaire foncier du Brabant wallon ?

- a) les Janssen (La Hulpe)
- b) l'UCL
- c) les Goblet d'Alviella (Court-Saint-Étienne)
- d) la S. A. Domanoy (Famille Boël à Court-Saint-Étienne)



Trouvez les 7 erreurs...

Réponses

1 d ; 2 c ; 3 b ; 4 b ; 5 b ; 6 d ; 7 a ; 8 a ; 9 c ; 10 d ; 11 d ; 12 b ; 13 c ; 14 c ; 15 d ; 16 b ; 17 a ; 18 b ; 19 a ; 20 b ; 21 c ; 22 d ; 23 c ; 24 b ; 25 d

> **Plus de 20 bonnes réponses :** L'urbanisme, l'aménagement du territoire, l'architecture, l'environnement, le Brabant wallon : rien ne vous échappe. C'est votre dada. Continuez, vous êtes sur la bonne voie. Vous repartez avec le titre d'expert.

> **Entre 15 et 20 bonnes réponses :** L'intérêt est bien présent pour ces matières. Un bon bilan. Il aurait pu être meilleur sans ces fichues questions chiffrées.

> **Entre 10 et 15 bonnes réponses :** On voit poindre une certaine sensibilité. Mais il reste du boulot. En étant un peu plus attentif, vous grimpez vite de catégorie. Ne jetez pas Espace-vie trop vite.

> **Moins de dix bonnes réponses :** Espace-vie traînait au bord de la piscine de votre voisin. Vous vous êtes dit : « Chouette, un test ! » Patatras. Il était plus compliqué que celui de *Voici*. Pour redresser la barre, il ne vous reste plus qu'à vous abonner à la revue.

Un bâtiment zéro énergie dessiné à Louvain-la-Neuve par Philippe Samyn

AGC Glass se dote d'un bâtiment de référence

L'architecte Philippe Samyn a dessiné un bâtiment original pour AGC Glass Europe à Louvain-la-Neuve. Avec une nouveauté : le bâtiment est recouvert de ventelles qui permettent de réguler la luminosité et de retenir les excès de chaleur. Un brevet a même été déposé pour cette innovation.



© AGC Glass

Posé sur pilotis, le bâtiment dégage une certaine prestance. Ses ventelles lui confèrent un caractère particulier, sorte d'ovni installé à quelques mètres du sol. Le nouveau bâtiment d'AGC Glass Europe, leader européen dans la production et la transformation du verre plat pour la construction, rassemble depuis quelques semaines à Louvain-la-Neuve les 475 employés belges, éparpillés jusqu'alors sur plusieurs sites. Il est situé entre la N4 et la E411. Exit l'ancien bâtiment emblématique de Glaverbel situé à Boitsfort.

Dessiné par l'architecte Philippe Samyn, le bâtiment vaut le détour de par son utilisation particulière de la lumière et de l'énergie. « Car architecturalement, il s'agit d'un bâtiment relativement banal depuis l'extérieur », reconnaît l'architecte bruxellois.

AGC Glass souhaitait en faire une référence verrière. C'est plutôt réussi. « L'idée était de concilier innovation, développement durable, qualité et confort », détaille-t-on au sein d'AGC Glass. Une série de prérequis ont été demandés à l'architecte. À savoir un bâtiment qui satisfait au critère « zéro énergie », un bâtiment intemporel et hors de portée des modes architecturales et un bâtiment qui met en avant le positionnement d'AGC en terme d'innovation, tout en recourant à sa large gamme de

verres architecturaux et décoratifs.

La vraie innovation de ce projet tient à l'utilisation de ventelles qui enveloppent l'ensemble du bâtiment. Elles ont été conçues spécialement pour l'occasion. Une première, puisque des brevets internationaux ont même été déposés. « J'ai une grande chance que Jean-François Heris, le big boss d'AGC Glass, m'a fait confiance sur ce point, lance Philippe Samyn. Nous avons pu réaliser de nombreuses recherches pour arriver à ce résultat. Cette technique serait impayable sur le marché pour un particulier. Il s'agit de deux feuilles de verre de 8 millimètres qui sont forées, trempées et collées. C'est vraiment une grande innovation. »

Elles pivotent en fonction de l'ensoleillement

Concrètement, ces ventelles permettent de réguler la luminosité et de retenir les excès de chaleur. Elles pivotent en fonction de l'ensoleillement (elles restent ouvertes tant que l'on n'atteint pas les 19 000 lux). Des capteurs calculent en temps réel le niveau minimum à atteindre. « Cela permet d'avoir un maximum de lumière naturelle sans que les employés ne soient gênés par les rayons du soleil. Et le fait de travailler avec des verres très clairs a permis de ne pas voir la lumière virer au

verdâtre, comme c'est souvent le cas. »

Le bâtiment s'étend sur 10 500 m². Il comprend également 8 600 m² de parking situés sous le bâtiment. La construction sur pilotis a permis d'aménager un parking aéré, ouvert et qui permet de procéder à d'importantes économies. Une tendance que l'on retrouve dans de plus en plus de nouveaux immeubles de bureaux situés en dehors de Bruxelles.

Un immeuble ultra-lumineux

L'immeuble, ultra-lumineux à l'intérieur, se compose de cinq structures, assemblées par un grand atrium central. « Il s'agit principalement d'espaces ouverts. Un souhait de Jean-François Heris qui voulait que ses équipes travaillent de cette manière. »

Rayon consommation d'énergie, les concepteurs ont opté pour la géothermie qui puise la chaleur dans le sol pour l'injecter dans le bâtiment. Cette technique permet l'exploitation de la chaleur en hiver et de la fraîcheur en été. Par ailleurs, l'usage de matériaux naturels, durables, à faible transformation, et d'origine géographique locale a été favorisé.

Enfin, ajoutons que l'investissement s'élève à 29 millions. Il est financé par AXA qui loue le bâtiment à AGC pour quinze ans.

> Xavier Attout

20 % des terrains à bâtir n'entraînent pas de projets de construction

Des terrains à bâtir achetés pour ne pas être bâtis

Attention, résultats surprenants. Il ressort d'une étude de l'UCL que 20 % des terrains à bâtir achetés par des particuliers n'entraînent pas un projet de construction dans les cinq ans qui suivent l'achat. Les raisons ? Préserver son environnement direct ou investir dans le foncier.

Elle date de 2011. Mais ses conclusions restent d'actualité, tant le marché n'a que peu évolué et n'a pas subi de profondes mutations. Que retenir de cette étude sur l'espace résidentiel menée par le Centre de recherches et d'études pour l'action territoriale (CREAT) de l'UCL ? Que 20 % des terrains à bâtir achetés par des particuliers ne sont pas destinés à un projet de construction dans les cinq années qui suivent l'achat du bien. Une proportion importante et surprenante. Une personne sur cinq souhaite donc maintenir sa qualité de vie en évitant qu'un voisin trop bruyant ou ennuyant vienne perturber sa quiétude, éviter une altération du paysage ou encore acheter un terrain pour un membre de sa famille. « Ces résultats sont vraiment étonnants et intéressants à plus d'un titre, explique Yves Hanin le directeur du CREAT, qui a supervisé cette étude qui n'a toutefois pas été à son terme, l'auteur principal prenant une autre voie professionnelle. Plusieurs explications peuvent être avancées. Tout d'abord, le fait que le

« marché immobilier n'est pas transparent. La publicité des transactions n'est pas toujours effectuée. Le « bouche à oreille » fonctionne encore beaucoup. Le fait qu'au-delà de 55 ans, l'immobilier est une valeur refuge est une autre raison. Il s'agit donc d'un investissement. Enfin, le fait que ces acheteurs ont envie de préserver le milieu dans lequel ils vivent. Maintenir le caractère patrimonial permet de maintenir la valeur de son bien. »

Vers des problèmes en matière d'urbanisation

Cette situation peut poser quelques problèmes. Car ces acheteurs ont la possibilité de geler la propriété foncière sur certaines zones, ce qui peut entraîner une dispersion du marché immobilier. Elle participe aussi à un phénomène de hausse de prix et, par incidence, à une localisation de l'habitat autre que celle souhaitée dans les documents traduisant les politiques générales d'aménagement du territoire.

Une des pistes pour empêcher une accentuation de ce phénomène, et donc permettre une meilleure fluidité du foncier, serait que les communes introduisent une taxe foncière sur le non bâti (art. 160 du Cwatupe). Un procédé qui existe déjà dans certains permis de lotir. Mais qui est bien évidemment plus compliqué à concrétiser à l'échelle d'une commune. Selon la CPDT, seules 7,5 % des communes wallonnes agissent en ce sens. « On peut justifier cette taxe par le fait qu'équiper des voiries coûte cher à la collectivité et que cette rétention du bâti est donc dommageable. » Notons que, actuellement, cette taxe ne peut s'élever qu'à maximum 350 euros par an, ce qui n'est pas vraiment de nature à infléchir les propriétaires. « L'entrée en vigueur des Périmètres U dans le futur CoDt va intensifier la pression sur les terrains situés dans ces zones. Il faudra voir comment les propriétaires vont réagir. » Un principe qui figure notamment dans le futur SDER.

> Xavier Attout

L'étonnement des notaires

« Je suis étonné par les résultats de cette étude, lance le porte-parole des notaires du Brabant wallon, Jean-Paul Mignon. Je mettrais plutôt un autre phénomène en avant pour expliquer cette situation : le fait que les acheteurs n'ont plus les moyens de construire directement sur leur terrain à bâtir et attendent plusieurs années avant de construire. Le portefeuille des ménages se resserre. Cela me semble le plus plausible. »

Précision : la zone d'action de l'étude porte sur une partie du Brabant wallon, de Namur, de Liège et du Hainaut. Des zones périurbaines. Cette étude a été réalisée en 2011. Elle n'est pas arrivée à son terme.



L'upcycling ou la magie de la transformation

S'approprier le design en mode développement durable

Partant d'ateliers de création éco-design animés par le collectif Kalbut DSGN, l'expo itinérante "Up !Design" circule dans le Brabant wallon pour présenter une partie du résultat des ateliers aux côtés de créations d'éco-designers professionnels.

L'idée de l'upcycling est simple : il s'agit de transformer un matériau, quel qu'il soit, en objet qui a de la valeur. Un jouet devient lampe, de la pellicule photo se transforme en vase ou du charbon en bijou... Le collectif Kalbut DSGN propose une théorie qui identifie quatre sources différentes de transformation : les détournements de matières premières, de produits finis ou de produits usés, ainsi que la valorisation de déchets, objets ou bouts d'objets, utilisés comme matières premières. Transformé, détourné, l'objet acquiert une nouvelle identité. La démarche créative des « up-cycleurs » allie création artistique, design et développement durable.

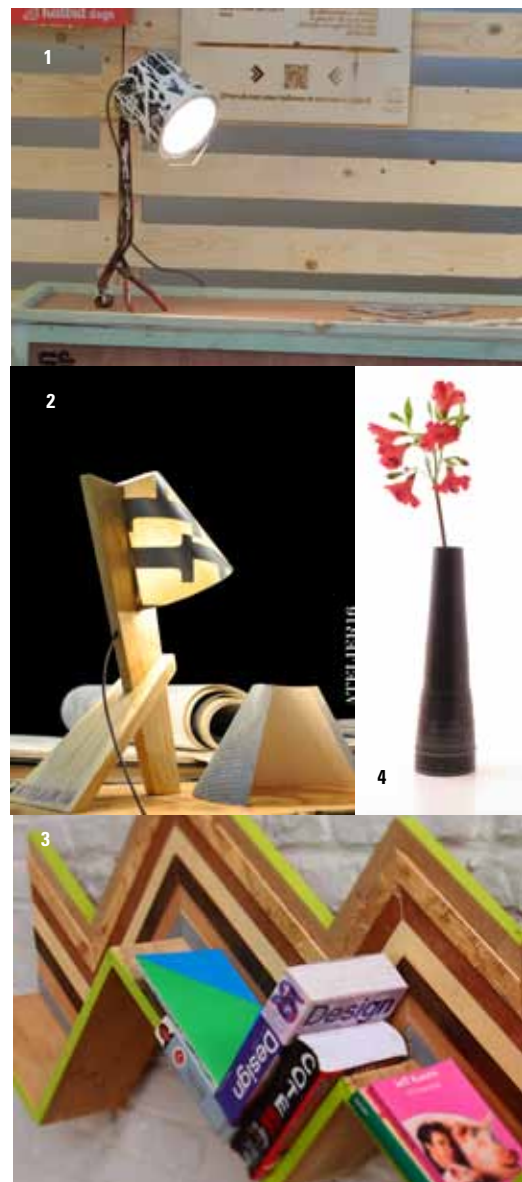
Depuis l'été dernier, le Centre culturel du Brabant wallon, Article 27 Brabant wallon et diverses associations locales de Tubize, Genappe, Braine-le-Château et Ottignies-LLN ont proposé à des adolescents et des adultes de prendre part à des ateliers de création éco-design. Ils y ont appréhendé les notions de récupération et les enjeux de la discipline exigeante qu'est le design. Les objets récupérés ne pouvant être vendus tels quels, c'est donc une seconde vie qui leur est donnée par le jeu de l'assemblage hétéroclite et de l'imagination sans bornes des designers... apprentis ou professionnels. Cela se traduit par la transformation et le détournement conférant à l'objet une nouvelle identité poétique, amusante, fonctionnelle ou surprenante... tout en respectant son cachet et son histoire.

Maxime Gesquière et Romain Troupin, les deux Liégeois du collectif Kalbut DSGN animaient les différents ateliers en mode « co-pilotes ». Ils sont les scénographes et co-commissaires de l'exposition itinérante *Up !Design* qui était à l'Espace Bernier, Centre culturel de Waterloo, le mois dernier, et poursuit son périple en Brabant wallon. Autour de leurs propres créations, ils ont réuni des objets créés par onze designers afin de « démontrer le champ des possibles de ce qui est trivialement considéré comme du bricolage de 'brols'. »

Le côté accidentel de l'upcycling

Les designers réunis pour l'exposition ont chacun une vision particulière de l'art de recycler. Little K, qui a grandi dans un univers hip-hop et aime travailler avec les enfants de maternelles parce qu'ils « fonctionnent beaucoup dans l'instant présent », apprécie le côté accidentel de l'upcycling quand, au moment du découpage, des formes se produisent de façon impromptue. « Je travaille le carton dans l'esprit de la culture urbaine. J'aime rebondir sur les choses que je découvre, j'utilise ce que je trouve par terre, dans la rue. Je garde aussi toutes les chutes de ce que j'ai découpé dans un coin, puis je m'en ressers. »

De son côté, Lucie Vanroy, créatrice de luminaires et mobilier, insiste sur le fait que « les créateurs qui pratiquent l'upcycling ne sont pas de petits bricoleurs dans



leur coin. C'est une belle manière de lutter contre l'obsolescence programmée et de montrer qu'il est possible de consommer et de créer autrement. » Quant à Jessica Berger, qui réalise et vend les objets conceptualisés par son compagnon Benjamin Pailhe, elle aime partager son savoir-faire, expliquer les techniques qui permettront aux autres de réaliser eux-mêmes leurs créations. Fanny Marchal admet qu'au départ, l'idée d'utiliser des matériaux de récupération était un souci d'économie plus que d'écologie. « Mais en 2014, c'est devenu un réflexe que nous devrions tous avoir ! C'est une manière de durer, en tant que créateur et consommateur. »

Certains s'emparent également volontiers de la dimension sociale de la démarche. Avec d'autres designers bruxellois spécialistes de l'upcycling, Stéphanie Gosuin, architecte de formation, a lancé « Waste-Up », une plateforme d'up-production qui établit un partenariat entre trois pôles fondamentaux : le design, la

récupération de matériaux et la réinsertion professionnelle. « La récup a toujours été un de mes dadas. J'adore donner de la valeur à ce qui n'en a plus ! La plus grande difficulté est de trouver un stock de matériaux pour faire des objets en série. Récupérer les déchets représente un sacré boulot de recherche et de remise en état. » Les deux designers et les deux ébénistes qui forment le collectif « Atelier16 » ne semblent pas connaître ces difficultés. Leurs jolies lampes qui se montent sans vis ni colle sont faites de bois de palettes tandis que l'abat-jour est tiré de catalogues de papier peint. Et ça, tous les magasins de peinture et de déco les renouvellent chaque saison ! Les acquéreurs de leurs lampes peuvent aisément utiliser l'abat-jour en guise de gabarit et en créer d'autres au gré de leur humeur.

> **Caroline Dunski**

Suivre l'expo "Up !Design" dans sa transhumance

Tubize : du 27/09 au 29/10/14

Nivelles : du 14 au 27/11/14

Ittre : du 10/01 au 16/02/15

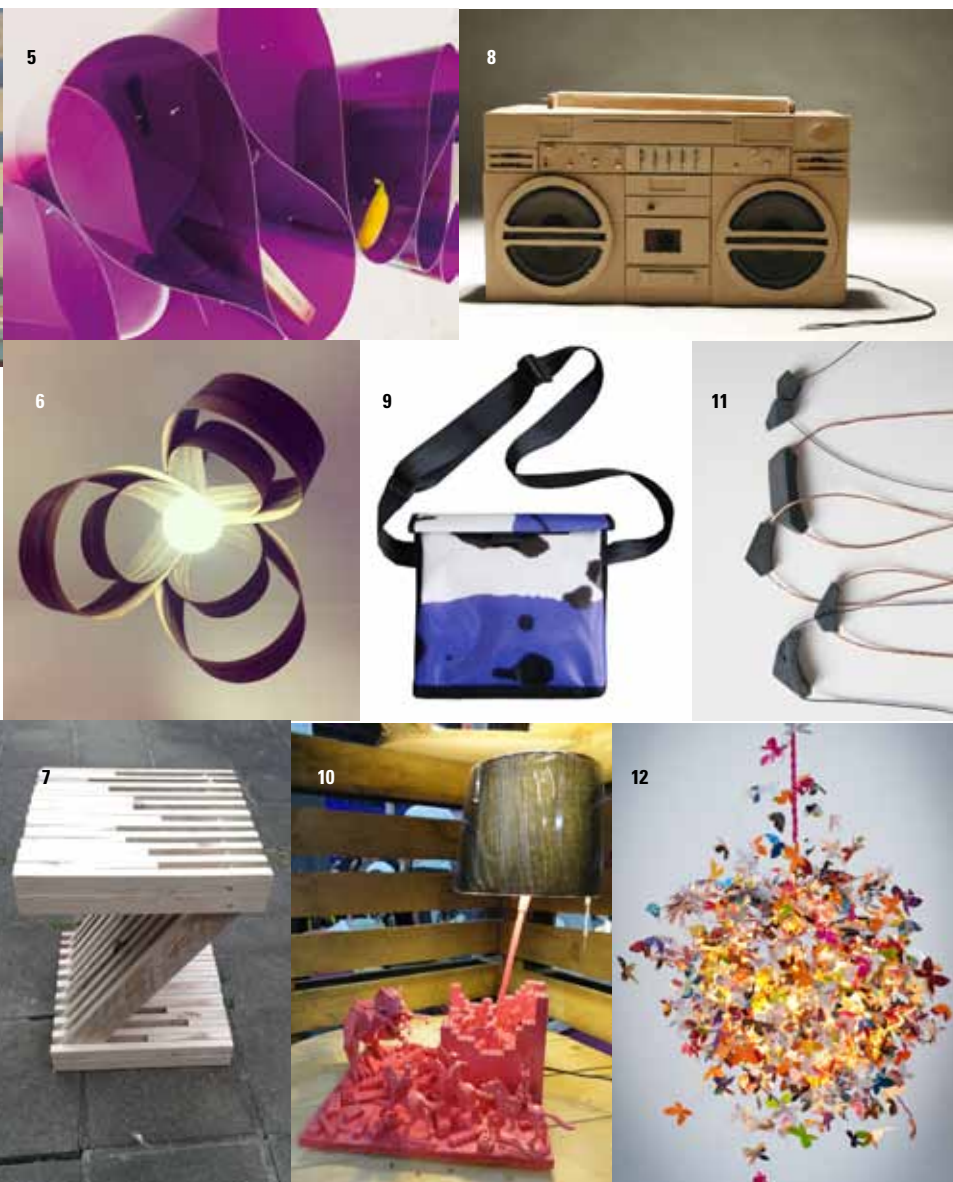
Jodoigne : du 23/02 au 15/03/15

Perwez : du 22/06 au 05/07/15

www.ccbw.be -

m.bailly@ccbw.be - 010 62 10 33

Une exposition créée par le Centre culturel du Brabant wallon en collaboration avec le collectif Kalbut DSGN.



1. Lampe créée par le collectif Kalbut DSGN.

2. Lampe conçue par l'Atelier16.

3. Les létagères de l'Atelier Michel Dupont.

4. La pellicule photo transformée en vase par Raphaël Charles, créateur d'objets autodidacte.

5. REStore, boutique liégeoise de re-design, commercialise des objets conçus par Benjamin Pailhe et réalisés par Jessica Berger en pièces uniques ou en séries limitées.

6. Lustre "Woody" de Lucie Vanroy.

7. Stéphane Trigo propose du mobilier à partir de bois de palettes.

8. Little K réalise, en carton, des objets qu'il aurait aimé avoir enfant.

9. Sous le label DesignPoint, Jean-Luc Théate transforme des déchets industriels selon le principe de l'économie circulaire et en privilégiant les circuits courts. Ainsi, des bâches publicitaires deviennent sacs.

10. Antony Mazelin réalise une déco décalée et ludique en créant des objets-jouets.

11. À l'initiative du Centre de Design anversois, Fanny Marchal, la Wallonne, et Jeroen Boon, le Flamand, se sont associés pour créer des bijoux autour du thème amour/haine, en utilisant le charbon, le bois et leurs dérivés.

12. Lampe « papillons » de Stéphanie Gosuin.

Musique d'Aurélie Dorzée, sur paroles de Guy Theunissen

C'est un fameux défi qu'a relevé Aurélie Dorzée en composant les musiques de « *Moi je rumine des pensées sauvages* ». D'une part, l'univers musical du spectacle d'été est éloigné du sien. D'autre part, Aurélie travaillait pour la première fois à partir de textes finis.

L'univers d'Aurélie Dorzée, c'est musiques classique et folk. À des kilomètres de l'esprit de *Moi je rumine des pensées sauvages* qui se joue cet été au Domaine provincial d'Hélécine. C'est par l'intermédiaire de leur ami commun, le musicien « pataphoniste » Max Vanderorst, que la violoniste et chanteuse a fait la connaissance de Guy Theunissen et Brigitte Baillieux qui lui ont proposé d'écrire les musiques du spectacle. « *Dès le départ, le projet a représenté un défi. Le nombre de musiciens était plus ou moins fixé à 12 et Guy voulait une base rock avec guitare électrique et batterie. Je savais aussi qu'il y aurait de la flûte traversière. Comme ce sont des musiciens amateurs, dont certains lisent la musique, d'autres pas, il faut faire avec leurs désirs et leurs moyens tout en satisfaisant les attentes et exigences de Guy. C'était une fameuse gageure et une des expériences les plus difficiles de ma vie !* »

La compositrice avait déjà travaillé sur les spectacles mis en scène par son père,

Pierre Dorzée, pour le Théâtre de la Communauté, à Seraing, et pour Les Ateliers de la Colline, sa section jeune public. Pour une compagnie gantoise de danse contemporaine aussi. Avec son compagnon Tom Theuns, guitariste, et le percussionniste Stephan Pougin, elle forme le trio Aurelia qui propose des compositions originales influencées par leurs parcours variés : musiques classique et traditionnelle pour Aurélie, jazz, rock et traditionnelle pour Tom. Un travail de composition dans lequel chacun apporte sa touche et apprend beaucoup de l'autre.

Un travail « vachement difficile »

Pour le spectacle théâtral et musical, qui inclut un concert de soutien à un agriculteur en détresse, Aurélie a composé la musique des quatre ou cinq chansons écrites par Guy Theunissen, ainsi qu'une musique de transition pour accompagner les déplacements du public d'une scène à l'autre. Elle a écrit les mélodies, les harmonies et les arrangements. Le spectacle compren-

dra aussi deux reprises : la Marche nuptiale version rock et une chanson de Bob Marley. « *Quand j'écris pour moi, c'est du 'sur mesure' je peux adapter en cours de création et je suis très instinctive. Les mots viennent, inspirés par la musique de façon très organique. Écrire une musique sur des textes, c'est vachement difficile. Pour 'Je rumine', on a dû réajuster des textes parce qu'ils étaient trop longs ou trop courts et adapter le nombre de pieds pour éviter que ce ne soit bancal. Ce n'est pas évident de travailler à deux sur des textes, mais c'est aussi très intéressant, cela crée des synergies. Dans le travail de composition, il y avait énormément de paramètres à considérer, beaucoup d'instruments différents et la difficulté due à la différence de niveau entre musiciens.* » Il n'empêche que les aspects techniques de ce challenge n'ont pas empêché Aurélie d'apprécier l'expérience humaine et le côté engagé de Guy Theunissen.

> **Caroline Dunski**



Repas-spectacle

23/7 > 9/8 – 20h – Domaine provincial d'Hélécine

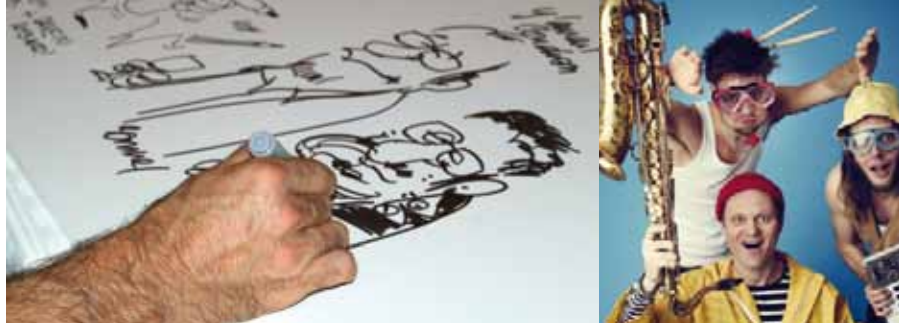
Moi je rumine des pensées sauvages

de Guy Theunissen

À nouveau un texte inédit, de nombreux artistes en live, une fiction palpitante. La mise en scène se veut nerveuse, émaillée de rebondissements et de coups de théâtre étonnants. Un spectacle en plein air qui sera l'événement de votre été !

Réservation indispensable : 010 61 60 15 ou reservation@jerumine.be – www.jerumine.be (relâche les dimanches, lundis et mardis)





agenda 7-8/14

épinglé pour vous...

jusqu'au di 31/8, à Rixensart (Genval) / exposition

Le dessin de presse se jette à l'eau

Pour le vingt-cinquième anniversaire du Musée de l'Eau et de la Fontaine, des dessinateurs de presse se jettent à l'eau ! Caricatures, actualité et humour sont au rendez-vous grâce à : Pierre Kroll, Nicolas Vadot, Frédéric du Bus, Pad'R, Cécile Bertrand, Sondron, Clou, Kanar, Frédéric Jannin, Cost, Emiel de Bolle, Bob Vincke, Johan de Moor, Serge Dehaes, Olivier Saive, Martin Saive, Palix, Philippe Cruyt, Samuel, Artisteeno, Emilie Seron, Blaise Dehon, Marco Paulo, Philippe Decressac, Michel Vranckx, Mathieu Gauthy, Vince et Annette Müllender.
musee.eau.fontaine@belgacom.net -
www.lemusee.deleauetdelafontaine.be

du ve 4/7 au ve 29/8, à Jodoigne / lecture

Lire dans les parcs

Chaque vendredi de juillet et août, les enfants de 0 à 12 ans sont attendus au parc communal de Jodoigne pour une lecture d'albums par les bénévoles du Rose-Eau. Durée: 1 heure. Les jours de pluie, l'animation est proposée à la Bibliothèque de Jodoigne (Château Pastur), sauf les 25 juillet, 1er, 8 et 15 août à l'asbl Rose-Eau (2, Grand-Place). Entrée gratuite. Aucune réservation n'est souhaitée.
010 81 99 57 - bibliotheque@jodoigne.be -
www.culturejodoigne.be

di 13/7 à 14h, à Louvain-la-Neuve / visite guidée

Architecture et urbanisme

Tout le charme d'une ville à la campagne s'offre à vous grâce à 4 visites thématiques... Cette seconde visite guidée est une découverte urbaine, quelque peu insolite, de Louvain-la-Neuve en compagnie d'un spécialiste, Jean-Marie Lechat. Proche collaborateur de Michel Woitrin lors de la construction de Louvain-la-Neuve, il présentera le concept urbanistique et architectural de Louvain-la-Neuve tout en dévoilant des anecdotes peu connues sur la construction et l'histoire de cette ville nouvelle. Le 10/8 : « La campagne cérouisienne, entre nature et culture » et le 24/8 : « L'art urbain : regard sur les graffitis dans la ville ».
010 47 47 47 - info@tourisme-olln.be -
www.tourisme-olln.be

lu 21/7, entre Grez-Doiceau et Chaumont-Gistoux / randonnée

Rando nationale !

Petite randonnée avec l'asbl Ruralité – Incourt & Alentours (RIAL) (environ 10 km et 3 heures) à travers bois et campagne entre Grez et Chaumont. Après la balade, visite de la ferme bio du Petit-Sart et buffet froid à la ferme. Prévoir des chaussures de marche et une bouteille d'eau. RDV à 16h (le lieu sera communiqué à l'inscription).
0498 26 08 97 - marie.lou.bertinchamps@skynet.be

ve 1/8 à 20h, à Ittre / musique

Musique au parc avec Nihil Obstat

C'est une fanfare de chambre, quelque part entre les ensembles klezmer et balkaniques et les petites

formations intimistes... Sans chercher à copier les styles auxquels il emprunte son répertoire, le groupe préfère en conserver certaines sonorités, les mêler avec les bagages personnels de ses membres et en tirer des arrangements soignés. En n'oubliant jamais l'essentiel : jouer une musique de fête ! Avec Manuel Saavedra De Bast (tuba), Julien Maréchal (percussions), Martin de Roos (accordéon diatonique), François Postic (saxophone) et Emile Postic (clarinette).
067 64 73 23 - info@ittreculture.be -
www.ittreculture.be

ve 15/8 dès 10h30, à Nivelles / patrimoine

Balade gourmande et patrimoine

À partir du magnifique cloître de la collégiale Sainte-Gertrude, et lors d'un parcours-découverte du centre-ville et des restaurants qui vous reçoivent, vous aurez du plaisir à découvrir le patrimoine de la belle époque et à goûter les plats culinaires du terroir. Pour cette occasion les restaurateurs nivellois auront préparé des mets réalisés à base de produits locaux et accompagnés d'une boisson appropriée. À admirer aussi, dans le cloître de la collégiale, une exposition de peintres nivellois.
067 84 08 64 - 067 21 54 13 - info@tourisme-nivelles.be

du sa 23/8 au lu 25/8, à Louvain-la-Neuve / jeune public

5e Kidzik Festival

Laissons la magie des notes opérer et offrir aux petits comme aux grands de beaux moments d'émotion musicale. Des artistes se succèdent sur les différentes scènes et dans les rues de la ville pour ravir les oreilles des moins de douze ans et celles de leurs parents. Des concerts jazz, classique, rock... ; de nombreux ateliers musicaux ; des animations diverses (jeu en bois, château gonflable, maquillage...) sont au programme.
070 22 15 00 - www.fermedubiereau.be

**Cet agenda est absolument incomplet !
Consultez Culturebw.be, nouvelle vitrine
de la culture en Brabant wallon**



INVITATION

CINÉMA EN PLEIN AIR

Dans 7 communes
de l'Est du Brabant wallon

> 15/8 à Perwez :

La vie rêvée de Walter Mitty

> 16/8 à Incourt :

9 Mois ferme

> 22/8 à Beauvechain :

La Grande Bellezza

> 23/8 à Jodoigne (Lathuy) :

Minuscule

> 24/8 à Ramillies :

Jack et la mécanique du coeur

> 29/8 à Hélécinne :

Supercondriaque

> 30/8 à Orp-Jauche :

Rio 2

Dès 21H

010 22 91 15

www.hesbayebrabanconne.be

www.ccbw.be



invitation

visite guidée

Le Luxembourg : un développement territorial tout en contrastes

Vendredi

- > Esch-sur-Alzette : aménagements urbains et quartier Nonnewisen
- > Pique-nique
- > Belval : une cité nouvelle au cœur de la friche industrielle de l'ARBED
- > Le parc et le quartier Belval-Nord

Samedi

- > Luxembourg-ville : mutations urbaines au plateau du Kirchberg
- > Le Musée d'Art moderne du Grand-Duc Jean (Mudam)
- > Pause déjeuner au Mudam Café
- > Beckerich : une commune rurale qui frôle l'autonomie énergétique

Plus de détails sur le contenu des visites ?

Visitez notre site www.mubw.be

Découvrez la renaissance économique, scientifique, culturelle et écologique du sud Luxembourg depuis le sommet des hauts fourneaux éteints de Belval. Penchez-vous sur les mutations urbaines du plateau du Kirchberg où le logement et la mixité sociale cherchent leur place entre les institutions européennes, les banques et les hauts lieux culturels. Assistez à la production d'énergie verte dans les digesteurs de l'installation de biométhanisation du village de Beckerich.

Depuis la fin des années 90, le Grand-Duché doit faire face à de nombreux défis : le déclin de l'industrie sidérurgique, la nécessité de réduire la consommation énergétique et surtout une très forte pression démographique. Pour parvenir à poursuivre son développement, voire à l'amplifier, avec la création de l'Université du Luxembourg en 2003, le Grand-Duché adopte des solutions variées qui peuvent entrer en résonance avec nos réalités brabançonnaises et wallonnes.

La Maison de l'urbanisme vous propose deux jours de visites surprenantes à la découverte d'exemples contrastés du développement territorial au Grand-Duché de Luxembourg.

Vendredi 19 et
samedi 20 septembre 2014



Lieu de départ : Court-Saint-Étienne, Place Baudouin 1er.

Heure de départ : Vendredi à 8h, en car. Retour le samedi vers 19h.

Participation : 80 € tout compris excepté le repas du vendredi midi.

Prévoir son pique-nique.

Logement à l'hôtel Ibis de Belval, en chambre simple ou double, à préciser lors de votre réservation.

Inscription obligatoire par courriel ou téléphone avant le vendredi

5 septembre : visiteguide@ccbw.be - 010 62 10 53

